**Chaires internationales 2023-2024**

**L’EUR ArTeC** lance son programme de **chaires internationales 2023-2024, pour l’invitation d’artistes ou universitaires étranger.es** de large renommée et susceptibles de susciter un intérêt transdisciplinaire.

L’invité.e recevra une rémunération totale de 5000 euros pour un séjour d’un mois à Paris afin de couvrir ses frais de voyage et de logement.

**Peuvent porter une demande d’invitation les enseignant.es chercheur.ses et chercheur.ses titulaires des établissements partenaires** **d’ArTeC**. L’équipe proposant l’invitation se chargera d’accueillir le ou la titulaire de la chaire et de l’intégrer dans ses activités.

Ces invitations seront adaptées en fonction de l’évolution du contexte sanitaire.

Il sera demandé à l’invité.e, a minima :

* de donner **une grande conférence ouverte au public** ;
* d’intervenir dans un séminaire, atelier, workshop ou autre format **à destination des étudiant.es de l’EUR ArTeC** (master et/ou DIU) ;
* d’être à la disposition des chercheur.ses et (post-)doctorant.es une demi-journée par semaine ;
* de **participer aux événements ArTeC** organisés durant son séjour ;
* d’envoyer un titre, un descriptif et un visuel pour communiquer en amont sur sa conférence ouverte au public ;
* de mentionner le soutien de l’EUR ArTeC sur tout support produit dans le cadre de la chaire(logo ArTeC et mention obligatoire : « L’EUR ArTeC est financée par une aide de l’État gérée par l’Agence Nationale de la Recherche au titre du programme d’Investissements d’avenir portant la référence. ANR-17-EURE-0008 ») ;
* de tenir informée l’équipe d’ArTeC si, durant son séjour à Paris, il/elle participe à d’autres événements en-dehors du cadre de l’EUR ArTeC.

Les invitations se feront idéalement entre novembre 2023 et mai 2024.

**Documents à fournir** : les propositions d’invitation, envoyées par l’invitant.e, devront comprendre :

* le nom, l’adresse de courriel, l’affiliation de la personne invitée ;
* un bref CV de la personne invitée ;
* la période envisagée pour sa venue, et les interventions ou activités proposées dans ce cadre ;
* un bref paragraphe rédigé par l’invitant.e, exprimant la manière dont les travaux de l’invité.e pourraient entrer en résonance avec les recherches (et éventuellement les formations) menées au sein d’ArTeC.

**Les propositions et documents seront à envoyer à aline.benchemhoun@eur-artec.fr avant le 3 janvier 2023, 8h du matin.**